

qui devrait tomber de 3 % d'ici la fin de l'an prochain à 2 % dans les années suivantes. Nous connaissons un taux d'inflation moins élevé que celui des États-Unis, mais pas très différent de celui que nous avons pu obtenir jusqu'ici pendant de longues périodes. Nous prévoyons aussi pour cette année une croissance réelle de l'emploi, une hausse des dépenses de consommation, un accroissement du revenu disponible des particuliers et une intensification des mises en chantier. En d'autres mots, une plus forte croissance économique pour cette année et l'an prochain. Les dernières statistiques économiques laissent déjà croire à une reprise.

Nous avons accompli passablement de choses ces dernières années. Nous avons aboli une taxe sur les ventes des fabricants qui défavorisait nos exportateurs. Nous avons axé notre régime d'assurance-chômage sur le recyclage. Nous avons actualisé notre politique de la concurrence. Nous avons déréglementé les secteurs de l'énergie et du transport et réformé celui des institutions financières. Nous avons ouvert notre économie : l'Agence d'examen de l'investissement étranger a été remplacée par une agence de promotion de l'investissement étranger. Nous avons privatisé ou éliminé 24 sociétés d'État, réduit la fonction publique fédérale de 90 000 employés et rationalisé presque tous les ministères et organismes fédéraux.

Mais la mesure la plus importante que nous avons prise pour améliorer notre économie a évidemment été notre Accord de libre-échange avec les États-Unis.

La libéralisation du commerce est essentielle au renouveau économique. La libéralisation du commerce renforce la concurrence. La concurrence abaisse les prix à la consommation et force les entreprises et les industries à rationaliser leurs opérations et à accroître leur compétitivité. Les économies d'échelle s'en trouvent accrues, et les coûts de fabrication, réduits.

Notre Accord de libre-échange avec les États-Unis est appliqué sur une période de 10 ans. L'expérience est jusqu'à maintenant fort positive. Permettez-moi de vous mentionner certains faits.

Lorsque nous avons négocié l'Accord, nous savions que certaines entreprises canadiennes pourraient vouloir accélérer les réductions tarifaires et s'adapter plus tôt que plus tard. C'est pourquoi l'Accord nous permet d'accélérer la réduction de certains droits de douane si les industries le demandent et les deux pays y consentent.

Pendant les discussions qui ont précédé la première série de réductions tarifaires, des centaines d'entreprises canadiennes nous ont dit qu'elles étaient prêtes à livrer concurrence et qu'elles ne voulaient pas attendre. Nos deux pays ont donc